
E U - R E V I E W

Activities of the Institutions
of the European Union

432

No 587 DU 4 FEVRIER 1994

Information hebdomadaire aux
Délégations de la Commission européenne
sur les travaux principaux
des Institutions de l'Union européenne

De la part du Secrétariat général - Horst-Jürgen TITTEL
Service "Information des Délégations de la Commission"
BREY 6/348 - tél. 52375/52125 - téléfax 296.59.96

EN CAS DE PROBLEME DE TRANSMISSION VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU
SERVICE FAX : Tél. 29.51206

Voici un résumé des principales activités des Institutions de l'Union européenne :

I. COMMISSION

1. ORGANISMES DECENTRALISES :
 - A. MISE EN PLACE DES AGENCES
 - B. CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPEENNE
 - C. CEDEFOP
 - D. EUROPEAN TRAINING FOUNDATION
2. FRAUDES : PROTECTION DES INTERETS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTE
3. CONFLICT IN EX-YUGOSLAVIA : TRANSIT AND CUSTOMS CORRIDOR IN BALKANS
4. AIR TRANSPORT : REPORT OF "COMITE DES SAGES"
5. MULTILATERAL CONFERENCE ON ALUMINIUM : RESULTS
6. POLOGNE : VISITE DU PREMIER MINISTRE (2-3 FEVRIER)
7. LITUANIE : VISITE DU PRESIDENT BRAZAUSKAS (27 JANVIER)
8. FINLAND : A. VISIT OF MR. VANNI D'ARCHIRAFI (2-3 FEBRUARY)
B. VISIT OF MR. RJBERTI (2-3 FEBRUARY)
9. USA : VISIT OF MR. VAN DEN BROEK ET M. PAPOULIAS (WASHINGTON, JANUARY 31)
10. ZAMBIA : VISIT OF PRESIDENT CHILUBA (3 FEBRUARY)
11. MADAGASCAR : VISITE DU PREMIER MINISTRE (2 FEVRIER)
12. AIDES : OUGANDA
13. NOMINATION D'UN DELEGUE : GENEVE
14. PREVISIONS

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. DECLARATIONS PESC
2. PREVISIONS

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. PREVISIONS : SESSION DE FEVRIER (STRASBOURG, 7-11 FEVRIER)

IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. RAPPORT D'ACTIVITE EN 1993

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. OECD : AIDES AUX PECO ET NEI
2. CACAO : SIGNATURE ET APPLICATION DE L'ACCORD
3. BOIS TROPICAUX

Distelfax autocall

- 4 -

I. COMMISSION

1. ORGANISMES DECENTRALISES :

A. MISE EN PLACE DES AGENCES

B. CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPEENNE

C. CEDEFOP

D. EUROPEAN TRAINING FOUNDATION

A. Mise en place des Agences

La Commission a pris acte d'un document "mode de conduite" visant à assurer un démarrage harmonieux des activités des nouveaux organismes décentralisés. Ce texte communiqué aux autres institutions dans un souci de transparence, indique la marche à suivre pour la mise en place des nouvelles Agences dont le siège a été fixé par le Conseil européen de Bruxelles le 29 novembre 1993.

Ce texte destiné aux différents services de la Commission responsables de la mise en place des Agences décrit le processus administratif, décomposé en deux phases (démarrage et régime de croisière) afin que celui-ci intervienne en conformité avec l'encadrement réglementaire applicable. Il reprend d'autre part un tableau synthétique de la situation budgétaire de chacun des organismes.

Les premières décisions concernant la mise en oeuvre de certaines Agences (notamment pour l'environnement : DG XI, les médicaments : DG III et l'Observatoire Européen des Drogues : SG) seront prises maintenant très rapidement.

B. Centre de traduction des organes de l'Union européenne

La Commission a proposé au Conseil d'adopter un règlement instituant le Centre de traduction inter agences. Ce centre sera créé sous forme d'un organe lié budgétairement et organiquement aux Agences concernées ainsi qu'à la Commission et jouissant d'une personnalité juridique distincte, d'une autonomie de gestion et d'un budget propre.

Les représentants des gouvernements des Etats membres avaient décidé le 29 octobre 1993 que serait créé auprès des Services de traduction de la Commission installés à Luxembourg un Centre de traduction des organes de l'Union. Ce centre assurera les services de traduction nécessaires au fonctionnement des organismes et services suivants :

- Agence européenne pour l'environnement et réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement;
- Fondation européenne pour la formation;
- Office d'inspection vétérinaire et phytosanitaire;
- Observatoire européen des drogues et des toxicomanies;
- Agence européenne pour l'évaluation des médicaments;
- Agence pour la santé et la sécurité du travail;
- Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins, modèles);
- Unité drogues et Europol.

C. CEDEFOP

La Commission vient d'adopter une proposition qui prévoit que le siège du Centre européen pour le Développement de la Formation Professionnelle (CEDEFOP) soit fixé aussitôt que possible à Thessalonique, en Grèce.

Distelfax autocall

- 5 -

Le déménagement de Berlin se fera en une seule fois. Des pourparlers sont en cours entre la Commission et les autorités grecques.

Le CEDEFOP est un organisme décentralisé des Communautés, de la première génération, dont le siège était fixé à Berlin en 1975. Il a pour mission d'apporter son concours à la Commission en vue de favoriser, au niveau communautaire, la promotion et le développement de la formation professionnelle et de la formation continue.

Son programme de travail 1994 prévoit notamment d'appuyer la Commission dans la préparation du lancement, en janvier 1995, du Programme d'action communautaire pour la mise en oeuvre d'une politique de formation professionnelle de la Communauté européenne "LEONARDO".

La collaboration du CEDEFOP permettra la mise en oeuvre des travaux sur l'évolution des professions et des qualifications professionnelles dans la Communauté. Une des missions sera aussi d'établir les diagnostics sur les besoins de construire un système d'alerte sur les transformations en cours au niveau des contenus d'emploi et de leurs conséquences sur la formation.

En collaboration étroite avec le réseau EURYDICE, qui traite des questions sur l'éducation, le CEDEFOP est également en train de mettre en place une base de données textuelle sur base des monographies relatives aux systèmes formation professionnelle dans les Etats-membres. Cette base de données permettra une plus grande mobilité des travailleurs dans le domaine de la formation professionnelle.

Les pays de l'AELE dans le cadre de l'accord de l'EEE participeront à un certain nombre de projets dans le cadre du programme annuel.

D. European Training Foundation

This week, the Commission adopted the text of the Regulation for the European training foundation which is to have its headquarters in Turin as decided by the European Council at its summit meeting on 29 October 1993.

Firstly, the Foundation's activities will be extended to the republics of the former Soviet Union (The New Independent States). Secondly, the Foundation will take over the technical assistance for the implementation of the TEMPUS programme which is currently undertaken by the Technical Assistant Office TEMPUS.

The main task of this new Community agency will be to help the countries of Central and Eastern Europe as well as the New Independent States develop their vocational training systems. It is clear that the transition to a market economy and the dramatic changes taking place in the labour market require a massive training and retraining effort.

The advent of a single instrument dealing exclusively with vocational training assistance to central and Eastern Europe and the Newly Independent States means that for the first time the Community can guarantee a coherent approach to this question as well as ensuring closer links and convergence with the Community's own training policy and practice.

2. FRAUDES : PROTECTION DES INTERETS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTE

Dans le domaine de la lutte anti-fraude, la Commission a fait le point sur l'état d'avancement des travaux visant à assurer une protection efficace des intérêts financiers de la Communauté. Celle-ci sera renforcée par une assistance mutuelle sur les questions de Ressources Propres et des actions structurelles (propositions législatives en cours de discussion), et un développement de l'infrastructure informatique permettant une appréhension plus globale de la lutte contre la fraude et de la criminalité économique et financière.

D'autres mesures sont à l'étude, notamment en matière de recouvrement et de sanctions administratives.

3. CONFLICT IN EX-YUGOSLAVIA : TRANSIT AND CUSTOMS CORRIDOR IN BALKANS

The Commission has decided to back the creation of a Balkan Customs Corridor as part of a wider initiative and could commit over 100 million ECU through its PHARE programme in 1994 to help improve transit to and from Balkan states most affected by the UN sanctions against Serbia and Montenegro. The Commission's initiative was formally unveiled at the CSCE Conference taking place in Vienna on 31 January and 1 February at which is presented a working document.

The Commission's Balkans initiative falls into four parts :

- Support for the Balkans Customs Corridor;
- A series of short-term actions to address the most serious bottlenecks in the Balkans;
- A medium-term plan to focus European Union investment on a number of "multi-modal" corridors identified by Balkan states themselves as alternatives to the trans-Yugoslav route;
- Channelling further funds from the PHARE programme into the construction of roads, ferry connections, customs posts and other needs identified by those Balkan states suffering most from the sanctions.

Over the next four months, the Commission, through the PHARE programme, will discuss with the countries worst affected by the UN sanctions additional ways of alleviating their most pressing transport problems. The following are examples of projects which will either move into action this year or will be budgeted in 1994 for action later: development of a ferry terminal in Calafat, Romania; upgrading customs procedures between Romania and Hungary at Nagylak/Nadlaci; cofinancing with the EIB, the EBRD and the IBRD of the rehabilitation of roads in Romania; the upgrading of the road from Uidin to Sofia; and the upgrading of the road from Tirana to Durres and Rogozhine.

Around 100 million ECU could be made available through the PHARE budget to improve transit to and from the Balkans, provided the beneficiary countries give transport the urgency it requires when they draw up their own priorities for PHARE spending. Much of this funding is part of long-term programmes which fit into a coherent overall framework and will provide long-term benefits to the countries concerned as well as alleviating the current bottlenecks.

4. AIR TRANSPORT : REPORT OF "COMITE DES SAGES"

On 1 February the "Comité des Sages" for Air Transport (chaired by Belgium Transport Minister Herman de Croo) established in June 1993 by Mr MATUTES handed over its final report analysing present problems of the air transport sector. Mr MATUTES particularly stressed the obvious need for policy action aimed at paving the way for cost savings. He reiterated that the report is in line with the main thrust of the Commission's recent "White Paper on Growth, Competitiveness and Employment" which - like the present report - attaches priority to making the Single Market fully effective. He stressed that it will be crucial to transform the Single European Aviation Market from a letter of law into economic and aeropolitical reality.

Mr MATUTES announced his intention to prepare - after careful examination of all recommendations - a concerted action programme aimed at improving the competitiveness of the European airline industry.

The report entitled "Expanding Horizons - Civil Aviation in Europe, an Action Programme for the Future" (attainable from DG VII) contains a series of recommendations for different policy fields :

- Present financial strains result from both the impact of recession and the structural problems of the European Air Transport system;
- At average, the European airline industry suffers from too high operating costs which have their origin in a too low productivity inside companies and in areas beyond management control (i.e. infrastructure costs, charges, taxation).

The main measures recommended by the group are :

- Effective implementation of the Third Aviation Package and related rules;
- A major effort to phase out bottlenecks and costly fragmentation of air transport infrastructure in Europe;
- Significantly improved cost-consciousness at all policy levels;
- A genuine European approach on external aviation relations.

On politically sensitive issues like state aids and capacity safeguards Chairman de Croo underlined the need to manage transition instead of reversing the policy direction. Therefore, the Commission's "one time/last time"-approach on state aids needs to be implemented strictly on the basis of clear-cut conditions safeguarding the interests of competitors. On overcapacity problems competition authorities should act flexibly and not object in the short-term to individual arrangements between carriers on the condition that access to the markets in question remains free.

The report will be examined during the informal meeting of Transport Ministers in Greece, on February 7.

5. MULTILATERAL CONFERENCE ON ALUMINIUM : RESULTS

The Chairman declared that all six participants (Australia, Canada, the European Union, Norway, the Russian Federation and the United States of America) of the Multilateral Conference on aluminium held in Brussels on 18 to 21 January have notified their acceptance of the Memorandum of Understanding to the Chairman as he requested.

This Memorandum is still confidential but it foresees :

- a considerable reduction of production in Russia;
- the Russians are ready to join the international statistical system (IPAD).

- the other participants are ready to contribute to the restructuring of the sector in Russia;
- the UE will participate by attaining this objective via TACIS.

The Delegation of the Russian Federation has also suggested for the consideration of the participants some amendments to take account of the recent statement made by the Russian Federation regarding the steps to be done in Russia.

The Delegation of the United States of America is presently conducting a review as regards legal requirements related to the Memorandum of Understanding.

The next meeting will be held in Canada on 28 February 1994 and will review the development of the global market situation on the basis of the most recent information available.

6. POLOGNE : VISITE DU PREMIER MINISTRE (2-3 FEVRIER)

Le Premier Ministre de la Pologne, M. Waldemar PAWLAK a visité Bruxelles du 2 au 3 février. Sa visite a coïncidé avec l'entrée en vigueur de l'Accord européen entre l'Union et la Pologne.

Après un tête-à-tête avec le Président DELORS, le Premier Ministre polonais a participé à une réunion élargie à M. van den BROEK et Sir Leon BRITAN puis à un déjeuner de travail auquel participait M. STEICHEN.

Les discussions ont couvert notamment l'application de l'Accord et les relations commerciales.

Lors d'une conférence de presse, le Président a dit que les deux parties avaient abordé l'ensemble des préoccupations communes qui vont des questions de politique étrangère et de sécurité jusqu'aux aspects de la coopération économique en passant par les perspectives d'évolution de l'accord européen qui est maintenant en vigueur et aussi en pensant aux futurs élargissements.

M. PAWLAK a constaté que cette visite a une très grande signification pour la Pologne, parce que ces derniers jours, il y avait eu des événements très importants. Le 1er février, l'accord sur l'association de la Pologne à l'UE était entré en vigueur et le 31 janvier, à l'état major de l'OTAN, il y a eu la signature d'un accord sur le partenariat pour la paix. Ceci démontrait que les contacts de la Pologne avec l'UE concernent tout un éventail de problèmes.

Le Premier Ministre a dit notamment : "Je pense que les expériences de coopération que nous avons déjà obtenues pourront nous permettre de mieux nous servir des moyens qui nous ont été accordés, entre autres par le programme PHARE, de même que l'échanges des expériences pourra nous permettre à mieux nous servir de nos potentiels réciproques. Je pense qu'il est tout à fait utile de souligner encore une fois que pour compléter cette formule de partenariat pour la paix nous avons aussi proposé un partenariat pour le développement ce qui sera une formule ouverte, formule qui permettra l'élargissement de la coopération, qui nous permettra de chercher des partenariats partout là où nous sommes bien reçus".

Interrogé sur la date d'adhésion de la Pologne à l'Union, M. DELORS a répondu : "On ne fait pas l'histoire par décret. On ne peut pas dire à l'avance quand les conditions seront réunies pour que l'économie polonaise puisse bénéficier pleinement de son adhésion à l'Union européenne. Ce qui est essentiel, c'est l'engagement politique sans réserve pris par l'UE de s'élargir aux pays de l'Europe de l'Est et du Centre et dès maintenant de préparer cette

Distelfax autocall

- 9 -

adhesion de plusieurs manières. C'est ce dont nous avons parlé en faisant le bilan du programme PHARE et de notre coopération, en aidant les Polonais à traiter le problème crucial de l'agriculture. Il y a donc tout un travail à faire avec des rendez-vous périodiques de façon à faciliter l'entrée réelle de la Pologne dans la Communauté. Le principe est acquis. L'engagement politique est pris. Nous sommes là pour coopérer ensemble afin de permettre cette adhésion dès qu'elle sera possible".

M. DELORS a par ailleurs constaté que l'Union européenne fournit les 2/3 de l'aide aux pays de l'Est et du Centre. L'UE a doublé ses importations en 4 ans.

Spécifiant du "political membership", le Président DELORS a dit notamment: "Sur le deuxième et troisième pilier, mon opinion personnelle est que l'année ne se passera pas sans qu'une impulsion ait été donnée à la coopération proprement politique entre l'Union européenne et les pays du groupe de Visegrad. Cela ne se fera pas sous une forme institutionnelle mais cela se fera et c'est nécessaire car nous avons aussi besoin de l'expertise des pays de Visegrad pour mieux comprendre ce qui se passe en Europe. Nous avons besoin d'eux et il ne faut pas simplement dire qu'ils ont besoin de nous sur le plan économique. Une véritable coopération, c'est un jeu à somme positive où chacun apporte quelque chose à l'autre. C'est donc dans cet esprit, me semble-t-il, qu'avant la fin de l'année vous verrez dans la ligne de ce qu'a déjà décidé le Conseil européen le démarrage d'une fructueuse coopération dans le domaine politique"

7. LITUANIE VISITE DU PRESIDENT BRAZAUSKAS (27 JANVIER)

M. BRAZAUSKAS, DELORS et van den BROEK se sont rencontrés pour la première fois. L'échange de vue a duré une heure. Les sujets principaux de discussion visaient, outre la situation en Lituanie, les rapports entre les Etats baltes, les relations de la Lituanie avec la Pologne et la Russie et la situation dans les autres républiques de l'ex-Union soviétique, notamment l'Ukraine.

M. BRAZAUSKAS (élu au suffrage direct, contrairement aux Présidents et de l'Estonie et de Lettonie) a d'emblée souligné l'étroite collaboration existant entre les 3 Etats baltes, à l'image de celle existant entre les pays nordiques. Les liens étroits avec ces derniers (formule 5 + 3) aident aussi à déterminer les rapports avec la Russie.

La Lituanie est sur le point de régler ses relations avec la Pologne et de conclure l'accord de coopération (en février ?) avec le nouveau gouvernement polonais. Trouver la formule acceptable pour la Pologne d'avoir occupé la région de Vilnius en 1920 est maintenant portée au niveau présidentiel.

M. BRAZAUSKAS a apprécié que le Nouvel Accord Commercial avec la Communauté soit négocié bientôt et signé encore cette année (mandat du Conseil attendu pour le 7-8 février).

Le commerce extérieur est en expansion; la réexportation y prend une place importante.

L'économie russe laisse une impression de structure délabrée dûe au défaut de structures permettant de gérer l'assistance occidentale.

Il faudrait rapprocher la Lituanie de l'UE pour lui permettre d'apprendre à partir de son expérience (l'acquis intellectuel). La

Distelfax autocall

- 10 -

formation à l'étranger des jeunes est une tâche importante. En la matière, l'UE peut aider par ses programmes de formation pour étudiants, moyennant des stages à l'Université ou dans des entreprises.

B) FINLAND : A) VISIT OF MR. VANNI D'ARCHIRAFI (2-3 FEBRUARY)
B) VISIT OF MR. RUBERTI (2-3 FEBRUARY)

1) Visit of Mr. VANNI d'ARCHIRAFI (2-3 February)

Mr. VANNI d'ARCHIRAFI was in Helsinki on 2-3 February, where he had meetings with Prime Minister AHO, Foreign Minister HAAVISTO and Foreign Trade Minister SALOLAINEN, as well as contacts with members of the Confederation of Finnish Employers and Industries and with representatives of the Finnish Foreign Trade Association responsible for running the Finnish Euro Info Centre. Discussions with the Finnish Authorities were mainly devoted to a review of the current situation in Finland's accession negotiations. Mr. VANNI d'ARCHIRAFI also met with the leader of the opposition Social Democratic Party Mr. Taavo LIPPONEN, with the EU Ambassadors in Helsinki and delivered a speech at a conference organised by the Ministry of Trade and Industry on Importance of the Single Market for the Small and Medium sized Enterprises.

2) Visit of Mr. RUBERTI (2-3 February)

Mr. RUBERTI was in Helsinki on 2 and 3 February and had meetings with Foreign Minister Mr. Heikki HAAVISTO and Education Minister Mrs. UOSUKAINEN. With Mr. HAAVISTO, the Commissioner held an exchange of views on the current state of affairs with respect to the accession negotiations particularly the agricultural and regional aspects. His talks with Mrs. UOSUKAINEN focused on Finland's participation in Community programmes prior to membership, such as Lingua, Delta, Craft, Amica, Socrates and Leonardo, trans-regional networks in the research sector and the composition of mixed committees in relation to education and research.

3) USA : VISIT OF MR. VAN DEN BROEK ET MR. PAPOULIAS (WASHINGTON, JANUARY, 31)

Mr. van den BROEK and the President of the Council, Mr. PAPOULIAS gave a joint press conference at the Commission's Washington delegation about their discussions of January 31 with National Security Advisor Anthony LAKE, US Secretary of State Warren CHRISTOPHER and Chairman of the House Foreign Relations Committee, Rep. Lee HAMILTON.

Mr. PAPOULIAS, in a brief statement, said that in all three meetings there had been a useful exchange of views on the situation in Russia, Eastern Europe, Bosnia, and the Middle East.

On Russia, Mr. van den BROEK said the present developments in this country did not warrant a slackening of efforts in support of political and economic reform there. The EU would like to re-examine the aid instruments at their disposal (chiefly technical assistance) and to make them more effective. Asked about the IMF conditionality principle, Mr. van den BROEK said it differed from the EU position which is for donor countries to work out among themselves how to tailor their aid better.

Distelfar autuall

- 11 -

On Eastern Europe, Mr. van den BROEK said discussions with Mr. CHRISTOPHER focussed on the need to continue improving market access for those countries. He emphasized the considerable contribution the EU has made already, adding that in the last two years 75 percent of Central and Eastern European exports to OECD countries were absorbed by the EU. He noted the agreement by EU leaders in Copenhagen to accelerate elimination of remaining tariffs, and said efforts were being made in sensitive areas like agriculture, steel and textiles. The new Europe agreements between the EU and six Central European countries aim to help them towards EU membership.

On Bosnia, Mr. PAPOULIAS said the US and the EU are both committed to finding a peaceful solution and underlined the importance of US support for the EU peace plan, which he said needed to be revitalized. Asked if the Bosnian Muslims would be pressured to go back to the negotiating table on February 10, he said there must be equal pressure on all parties. Mr. PAPOULIAS, who stayed to answer questions after Mr. van den BROEK's departure said in response to one journalist: "... The Greek Government has expressed in the past the Greek opinions on lifting sanctions. There must be a start for lifting of the sanctions and the Serbian Government has done some steps towards a peaceful solution of the crisis. There are within the E.U. different opinions, but there are also European countries that stand by this approach".

On the Middle East, Mr. van den BROEK said that promoting the peace process was one of the areas defined for joint action by the EU's Common Foreign and Security Policy. The EU was supporting that process through its commercial, economic and political links with the region. He added that South Africa is another area for joint action under CFSP, and that the EU would assist in the first free elections there.

On the CFSP itself, Mr. van den BROEK said there is still a way to go, but a start is there and the motivation should continue despite difficult conditions.

On the situation in Iran, Mr. van den BROEK said EU-US consultations were continuing and that a joint study under preparation was not yet complete.

10. ZAMBIA VISIT OF PRESIDENT CHILUBA (3 FEBRUARY)

President CHILUBA, who led Zambia's peaceful transition to multiparty democracy in 1991 and 1992, met President DELORS and Vice President MARIN on 3 February.

MM. DELORS and MARIN welcomed President CHILUBA's commitment to deepening the process of democratisation and to strengthening good governance and the rule of law; and confirmed the Community's continuing and firm support.

The Commission through the 3rd Lome Convention, has allocated in 1993 over 200 MECUs in project and programme (balance-of-payment) aid to Zambia, in support of the political changes and the accompanying economic reforms, and targetted especially on the poorest groups of the population. In addition some 40 MECU of food aid was provided following the 1992 drought in the region.

This cooperation was deemed, in the present circumstances of the Republic of Zambia, particularly successful and appropriate.

Development cooperation between the European Community and the Republic of Zambia, dating back to 1974, has grown in recent years to the point where the assistance provided under the Lomé Convention alone constitutes one of the largest EC programmes in Sub-Saharan Africa.

11. MADAGASCAR : VISITE DU PREMIER MINISTRE (2 FEVRIER)

Le Vice Président MARIN a reçu le 2 février M. Franaisque RAVONY, Premier Ministre de Madagascar.

M. MARIN a félicité le Premier Ministre et par là le peuple malgache pour les progrès qui ont été réalisés sur le chemin de la démocratisation de ce pays. M. RAVONY, premier chef de gouvernement proposé démocratiquement par le Parlement, élu en 1993, a remercié la Commission pour la coopération traditionnelle et importante que l'U.E. entretient avec Madagascar depuis de nombreuses années.

En effet, le Programme indicatif, prévu au titre du 7e Fonds européen de Développement, représente un montant de 130 MECU qui s'ajoute aux actions encore en cours de Fonds précédents, ainsi qu'aux mesures prises ou prévues au titre du STABEX et des programmes d'ajustement structurel.

M. MARIN a rappelé au Premier Ministre malgache que la Commission est prête à mettre en oeuvre les différentes mesures et programmes dans le cadre macro-économique élaboré actuellement par le gouvernement avec l'appui des principaux bailleurs de fonds.

Par ailleurs, M. MARIN a exprimé son inquiétude face aux cyclones successifs qui frappent Madagascar en ce début d'année et s'est engagé personnellement à examiner avec la plus grande attention toute requête pour venir en aide aux populations affectées par ces catastrophes naturelles.

Enfin l'entrevue a porté sur la situation générale des PVD et des pays ACP en particulier et les relations que l'Union européenne ne cesse de développer avec ses partenaires du Sud.

12. AIDES : OUGANDA

Afin d'aider ces quelque 60.000 Soudanais réfugiés, la Commission a décidé l'octroi d'une aide humanitaire de 500.000 ECU qui servira à fournir à ces réfugiés une aide alimentaire de base ainsi qu'une aide médicale.

13. NOMINATION D'UN DELEGUE : GENEVE

La Commission a décidé de pourvoir l'emploi de Chef de la Délégation de la Commission à Genève par la nomination de M. Jean Pierre LENG avec effet au 1er mars 1994.

14. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet d'ordre du jour de la prochaine réunion hebdomadaire de la Commission qui aura lieu à Strasbourg le mercredi 8 mars 1994 :

- Politique de transparence de la Commission;
- Institution d'un système communautaire d'information sur les accidents domestiques et de loisirs (EHLASS);
- Réforme du Conseil consultatif des consommateurs et organisation d'un Forum européen de la consommation;
- Qualité des eaux de baignade;

- Procédures d'information et de consultation des travailleurs dans des entreprises et groupes d'entreprises de dimension communautaire;
- Initiatives communautaires - Suivi du Livre Vert;
- Orientations de politique industrielle à appliquer au secteur pharmaceutique dans la Communauté;
- Révision des directives de négociation d'un accord de coopération et de partenariat avec l'Ukraine.
Les rencontres suivantes sont prévues :
- M. MARIN reçoit le Ministre algérien des Affaires étrangères, M. DEMBRI (7 février);
- M. STEICHEN reçoit M. Diego PAREDES PENA, Ministre des Affaires étrangères de l'Equateur et Mme Marisa RUIZ DE VIELMAN, Ministre des Affaires étrangères du Guatemala (10 février).
Par ailleurs, les déplacements suivants sont prévus :
- Le Président DELORS assistera aux obsèques du Président HOUPHOUET BOIGNY (Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 7 février);
- Il y aura une visite officielle de Sir Leon BRITTAN en Turquie (9-13 février).

II. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

1. DECLARATIONS PESC

- Les délégations auront déjà reçu les textes des déclarations sur
- la crise politique au YEMEN (31 janvier);
 - le LESOTHO (3 février).

2. PREVISIONS

Les points suivants figurent au projet de l'ordre du jour de la réunion du Conseil au cours de la semaine prochaine :

Conseil "AFFAIRES GENERALES" (7-8 février)

En premier lieu se tiendra un débat ouvert du Conseil sur les Priorités de la Présidence hellénique.

- Les autres travaux porteront sur les questions suivantes :
- Livre blanc : programme de suivi;
 - Négociations d'adhésion : préparation des sessions de négociation avec l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Norvège (qui se tiendront dans la journée de mardi 8 février);
 - Ex-Yougoslavie;
 - PESC : financement;
 - Décision du Parlement européen concernant le Statut et conditions générales d'exercice des fonctions du médiateur;
 - Relations avec les Pays baltes;
 - (évent.) Relations avec la Russie : Etat de négociations de l'accord de partenariat et de coopération;
 - Relations avec l'Ukraine;
 - Relations avec le Parlement européen, notamment :
 - . programme législatif;
 - . accords interinstitutionnels;
 - . état de ratification sur la décision du Conseil relative au nombre des membres du Parlement européen;
 - Désignation d'un observateur européen pour le problème de Chypre.

- Relations avec l'Algérie : préparation de la 4e session du Conseil de coopération CE-Algérie (qui se tiendra le lundi 7 février en début de soirée);
- Modalités d'application de l'accord sur l'Espace Economique Européen;
- Revue à mi-parcours de Lomé IV : directives de négociation;
- Politique commerciale :
 - instruments de politique commerciale;
 - Uruguay Round : préparation de la session ministérielle de Marrakech;
 - conclusion d'un accord avec les Etats-Unis sur la reconnaissance mutuelle de certaines boissons spiritueuses;
- Discipline budgétaire.

III. PARLEMENT EUROPEEN

1. PREVISIONS : SESSION DE FEVRIER (STRASBOURG, 7-11 FEVRIER)

Les points forts de la session de février seront un long débat sur l'état des négociations d'adhésion sur la base de déclarations du Conseil et de la Commission ainsi que le rapport HERMAN sur la Constitution de l'Union européenne. De nouveau les relations extérieures jouent un grand rôle parmi les rapports d'initiative. Le travail législatif par contre est assez limité.

Voici les points les plus importants à l'O.J. :

Monday

- Annual report on competition policy (READ);
- Patronage and sponsorship in culture and sports (FREMION);
- Equal rights for homosexuals and lesbians (ROTH).

Tuesday

- Role of the Union within the UN (TRIVELLI);
- International terrorism (LACAZE);
- Relations CE/Albanie (LANGER);
- Relations CE/Chine (AGLIETTA);
- Kaliningrad (Königsberg) : a Russian enclave in the Baltic region (HOFF);
- Protection for the environment and indigenous peoples (ONESTA);
- Substances that deplete the ozone layer (ALAVANOS);
- Proposal concerning circulation, export or transport of counterfeit and pirated goods (CUERMEUR);
- Human rights and the economic exploitation of prisoners and children worldwide (CORTES);
- Results of the ACP-EEC Joint Assembly in 1993 (CASSANMAGNAGO CERRETTI);
- Linguistic and cultural minorities in the Union (KILLILEN).

Wednesday

- Constitution of the European Union (HERMAN);
- Statements of Council and Commission on enlargement plus debate.

Thursday

- Criminal activities in Europe (SPERONI/SALISCH);
- European Monitoring Centre for Drugs (VAN DEN BRINK);
- Drugs policy (TARADASH);
- Social charter for prisoners (ROTH);
- Aid to countries of Central and Eastern Europe (MAHER);
- Topical and urgent debate
 - . L'Arménie;
 - . Turquie;
 - . Pêche;
 - . Droits de l'homme;
 - . Catastrophes.

Friday

- Situation in Mongolie (GAIBISSO);
- Protection against earthquakes (CHIABRANDO);
- Women in the decision-making process (LARIVE).

IV. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

1. RAPPORT D'ACTIVITE EN 1993

En 1993, les prêts de la BEI ont à nouveau progressé à un rythme rapide. Ils se sont élevés à 19,6 milliards d'Ecus contre 17 milliards en 1992. 17,7 milliards d'Ecus, dont 2,4 milliards au titre du mécanisme financier d'Edimbourg, ont été accordés dans l'Union européenne et 1,9 milliard à l'extérieur dans le cadre de la politique communautaire de coopération à l'égard de pays tiers.

La BEI a développé son activité de 15 % par rapport à l'exercice précédent malgré la récession économique. Ses prêts représentent près de 2 % de la formation brute de capital fixe (FBCF) de la Communauté européenne. Dans les quatre pays d'intervention du Fonds de cohésion se concentrent 37 % des prêts de la Banque.

En 1993, la BEI a prêté 7,8 milliards d'Ecus pour le développement de réseaux transeuropéens de transport, de télécommunications et d'énergie.

12,5 milliards d'Ecus, soit 74 % des financements dans la Communauté, ont été concentrés dans les régions défavorisées. Ce chiffre comprend des financements de réseaux transeuropéens dans la mesure où ces derniers favorisent également le développement régional.

Avec 1,9 milliard d'Ecus, le total prêté à l'extérieur de la Communauté a plus que doublé par rapport à 1992. L'expansion de l'activité a surtout été importante dans les pays du bassin méditerranéen et dans les pays d'Europe centrale et orientale où les montants prêtés en 1993 par rapport à 1992 sont respectivement passés de 320,8 millions d'Ecus à 680,5 millions et de 320 millions à 682 millions.

Au cours de l'année, le mécanisme financier d'Edimbourg, a été élargi en volume et étendu quant aux domaines d'intervention suite aux Conseils européen de Copenhague (juin 1993) et de Bruxelles (octobre 1993) pour comprendre 7 milliards d'Ecus destinés au financement de réseaux transeuropéens de transports, de télécommunications et d'énergie, d'infrastructures d'accès à ces réseaux et du matériel de transport, la production d'énergie et la protection de l'environnement ainsi que la rénovation urbaine et un

Distelfax autocall

- 15 -

milliard, assorti de bonifications d'intérêt, réservé au financement d'investissements de petites et moyennes entreprises.

Suite au Conseil européen de décembre 1993 à Bruxelles, la BEI a confirmé sa pleine disponibilité pour appuyer la mise en oeuvre des diverses perspectives du Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi. La Banque collaborera notamment dans les groupes de travail appelés à évaluer les projets et les besoins de financements.

Dans les premiers mois de 1994 devraient également se terminer les procédures de ratification par les Etats membres des textes du Traité de Rome modifiant les statuts de la BEI et permettant ainsi la création du Fonds européen d'Investissement (FEI), instrument de garantie pour le financement d'infrastructures liées aux réseaux transeuropéens et pour favoriser des investissements des PME. Entre temps, les travaux préparatoires nécessaires pour rendre le FEI opérationnel dès sa création ont été terminés.

L'accord sur l'Espace économique européen étant entré en vigueur, la BEI mettra aussi en oeuvre le mécanisme financier installé par l'AELE dans ce cadre en faveur du développement et de l'ajustement structurel de la Grèce, de l'île d'Irlande, du Portugal et des régions défavorisées d'Espagne.

Sir Brian UNWIN, Président de la BEI, s'est exprimé en ces termes : "1993 fut une nouvelle année d'accomplissements pour la Banque européenne d'investissement. Son activité s'est accrue tant dans la Communauté européenne qu'à l'extérieur et, à la demande des Conseils européens successifs, elle a joué un rôle clé dans le programme de relance économique de la Communauté, en particulier pour le financement de réseaux transeuropéens. La Banque est bien pourvue pour continuer à soutenir l'intégration européenne en 1994".

Répartition géographique des prêts accordés en 1993

	Millions d'Ecus
Dans la Communauté européenne	17 724,2
Hors Communauté européenne	1 887,2
Etats ACP	225,7
dont "capitaux à risques"	78,3
Bassin Méditerranéen	680,5
dont "capitaux à risques"	1,5
Europe centrale et orientale	882,0
Amérique Latine/Asie	99,0

V. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. OECD : AIDES AUX PECO ET NEI EN 1991 ET 1992

Les versements d'aide des pays Membres de l'OCDE n'ont que légèrement progressé, passant de 7,8 milliards de dollars en 1991 à 8,1 milliards en 1992, aux prix courants, ce qui, en termes réels, représente une baisse de 3 pour cent. Les versements d'aide assortie de conditions libérales en chiffres réels sont donc encore très inférieurs aux montants élevés des engagements annoncés au cours des conférences internationales; toutefois, ces engagements comportent des éléments non négligeables ne relevant pas de l'aide, comme les lignes de crédit à l'exportation. En outre, ces versements sont restés relativement faibles - tant en chiffres absolus que par rapport au PNB - par comparaison à l'aide publique au développement. (Les pays en développement ont reçu 60 milliards de dollars des Membres du CAD en 1992). Les versements de certains pays, comme l'Allemagne, ont augmenté en 1992 par rapport à 1991, mais ceux d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, ont diminué. L'un dans l'autre, 15 pays ont notifié des versements en hausse tandis que 9 ont communiqué des chiffres en baisse. Le faible montant des versements venant de Belgique, des Etats-Unis et de la Finlande s'explique par l'absence d'opérations d'allègement de la dette de la Pologne, lesquelles avaient eu une incidence importante sur le volume de l'aide accordée par ces pays en 1991. De même, l'augmentation de l'aide accordée par l'Autriche, le Canada, le Japon et la Suède en 1992 tient à l'allègement de la dette de la Pologne (l'Autriche et le Canada ont accordé un allègement de dette au cours de ces deux années, mais le montant de l'annulation a été plus élevé en 1992 qu'en 1991).

L'Allemagne est de nouveau, et de loin, le plus important donneur, avec 3,9 milliards de dollars, soit près de la moitié de l'aide totale accordée par l'OCDE; elle est suivie par les Etats-Unis (0,7 milliard), l'Italie (0,5 milliard) et l'Autriche (0,4 milliard). La Communauté européenne (CE) a versé 1,2 milliard de dollars. Par rapport au PNB, c'est de nouveau l'effort d'aide de l'Autriche qui est le plus important avec 0.22 pour cent du PNB; viennent ensuite l'Allemagne (0.20 pour cent), la Suède (0.15 pour cent) et la Turquie (0.14 pour cent). Les versements d'aide publique des Etats-Unis et du Japon ont représenté 0.01 pour cent de leur PNB respectif. Parmi les donateurs non membres de l'OCDE, seul Taiwan a accordé une aide d'un montant relativement important.

2. CACAO : SIGNATURE ET APPLICATION DE L'ACCORD

La Commission a approuvé en date du 24 janvier la proposition de Décision du Conseil concernant la signature et application provisoire de l'Accord International de 1993 sur le cacao au nom de la Communauté.

Le Groupe "Produits de Base" du Conseil a déjà été saisi de ce dossier et le COREPER s'est prononcé favorablement dans sa réunion du 2 février. Le prochain Conseil prévu pour le 7 février devra adopter la proposition de manière définitive. La date du dépôt des signatures et des déclarations d'application provisoire auprès du Secrétaire Général des Nations Unies sera fixée ultérieurement par le Président du Conseil au cours du mois de février.

3. BOIS TROPICAUX

La session formelle de clôture de la Conférence de négociation visant un deuxième Accord International sur le Bois tropicaux s'est tenue à Genève le 26 janvier 1994. A cette occasion la Communauté a réaffirmé sa réserve déjà exprimée lors de la session consacrée à acter la fin de la négociation.

Cette négociation a présenté plusieurs aspects particuliers. Il ne s'agissait pas seulement de rechercher un accord international sur un produit de base mais - selon les pays producteurs - de tenter d'aboutir à un consensus plus large et politiquement sensible comme celui de l'après UNCED.

En ce qui concerne le document final présenté par le Président de la Conférence, celui-ci semblait s'éloigner sensiblement des premières propositions. Par conséquent la Communauté n'a pas été en mesure de continuer le dialogue nécessaire à l'évaluation globale car on ne nous a donné ni le temps ni les moyens de le faire.

Les points majeurs concernant : les ressources financières, la mise en oeuvre de politiques nationales de tous les membres envers toutes les forêts, l'inclusion d'une clause liant la réalisation de l'Horizon 2000 avec les ressources financières.

La Commission poursuivra son analyse conjointement avec les Etats membres, en vue de la stratégie future.

D.F. WILLIAMSON, SECRETAIRE GENERAL

